

Signalétique interne



Caractéristiques :



- Matériaux :
 - Structure : acier laqué époxy anthracite
 - Rideaux : polyester ignifugé blanc
- Dimensions :
 - Longueur : 1000 mm
 - largeur : 1300 mm
 - Hauteur : 2000 mm
 - Poteaux : 20 x 20 mm
- Fixation : à poser au sol directement.
- Poids : 21 kg
- Rideau non inflammable.
- Liaisons clips pour relier plusieurs isoloirs entre eux.
- Munie d'une tablette amovible à l'intérieur de l'isoloir à une hauteur adaptée.
- Pas de barre de seuil pour rendre plus aisée l'accessibilité des usagers.
- A noter qu'il faut au moins un isoloir de vote pour 300 électeurs inscrits.

Quels sont les avantages de ce produit ?

- Excellente stabilité.
- Montage en 5 min.
- Obligatoire afin de garantir l'intimité du vote en dissimulant le choix de l'électeur.

Conditions d'utilisation :

Utilisation intérieure.

Conditionnement :

Vendu à l'unité.

Code électoral - Article L62-2 :

"Les bureaux et techniques de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, mental ou psychique, dans des conditions fixées par décret."